

Les infos

Vendredi 14 mars 2008



SUCCÈS... RELATIF

L'augmentation de capital a été souscrite comme c'était prévisible, mais elle a généré une baisse de la part de l'actionnariat détenue par les salariés de 7,03 à 6,04%. La direction a communiqué aux organisations syndicales le résultat de l'opération « versement dans le Fonds E » censé compenser l'impossibilité pour le personnel de participer directement. C'est un échec, car elle n'a attiré que 3300 participants pour un total d'environ 20 millions d'€. On est loin de l'objectif affiché qui visait à maintenir la part des salariés à 7%.

INTÉRESSEMENT

... et participation. Les projets d'accords relatifs à la compensation de l'affaire Kerviel et le déblocage de la participation ont été discutés. Au final, il n'y a pas d'impact de la perte elle-même sur le montant cumulé de la participation et de l'intéressement 2007, si ce n'est une augmentation importante de la participation entraînant une baisse de l'intéressement. Ce rééquilibrage a pour origine le traitement fiscal du résultat décidé par l'administration. L'effet devrait être inverse en 2008, mais le montant cumulé ne sera pas non plus impacté par la perte. Pour 2007, la direction s'est donc contentée de proposer un accord portant sur une compensation de l'abondement des primes versées dans le Fonds E. L'abondement sera donc augmenté, d'environ 11 Millions d'€ au total, et n'aura d'effet que pour ceux qui investissent

leur prime. La CGT a fait observer à la direction que ceci ne réglait pas le cas de ceux qui n'investissent pas. Seule réponse que nous ayons obtenue : ils peuvent débloquent leur participation ou demander le rachat de jours RTT... À propos justement, le projet d'accord permettra le déblocage de la participation, au 31/12/2007, et au maximum pour 10.000€. Il y a environ 60.000 personnes concernées, pour un montant global maximum de 55 Millions d'€. Comme il n'y a pas de petits profits, la direction envisageait de prélever entre 8 et 11€ de frais dont la CGT a obtenu l'abandon. L'opération sera gratuite et l'ordre ne pourra être passé qu'une seule fois, avant le 30 juin.

TOUT À 1 MILLIARD

La procédure budgétaire 2008 pour SGCIB a été présentée à la commission économique du Comité Central d'Entreprise. En moins d'une page dactylo, le coût des mesures à prendre à la suite de l'affaire Kerviel est estimé à 50 millions d'€, et l'impact sur les prévisions est chiffré à environ 1 milliard de moins que la fourchette prévue auparavant, aussi bien au plan du PNB que du RBE de la branche. Une estimation qui nous paraît bien courte et pas vraiment fiable. On peut aussi pointer la suffisance du propos : « des actions ont permis de répondre aux demandes de la commission bancaire et aux observations contenues dans le rapport Lagarde » ! Un poil de modestie eut été bienvenu après une telle gamelle, surtout lorsque le lecteur a connaissance de l'état des contrôles... Dans le même temps, « le plan d'amélioration de l'efficacité » était lui aussi présenté, celui qui doit nous faire économiser 1 milliard de 2008 à 2010. A la question posée par la CGT : comment avez-vous calculé ce montant ?... la réponse de Séverin Cabanes vaut son pesant : il a été estimé par des « experts internes », activité par activité ! Une réponse synonyme de : mêlez-vous de vos oignons...



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT